

**Numéro 58****Hiver 2018****☞ SOMMAIRE ☛****➤ Les propos de la Présidente***par Laure de La Chapelle***➤ Au cœur d'un stratagème de Fersen : la lettre de Londres***par Laure de La Chapelle***➤ Et en Amérique ?***par Laure de La Chapelle***➤ Un évènement en 1808***par Jean-Pierre Gautier***➤ Un ordre du jour explosif***Conte d'Hiver, par Jean-Pierre Gautier*



### Les Propos de la Présidente

C'est un personnage plutôt froid et calculateur que nous révèle la vie du Comte Hans-Axel de Fersen. Aimé d'une reine, mais lui-même amoureux prudent, poussant à l'extrême les précautions pour mettre à l'abri la réputation de la princesse, c'était aussi un conseiller politique jaloux de son autorité. Il ne supportait pas les interventions d'hommes politiques nouveaux, comme Lameth ou Barnave. S'il n'était pas avare de recommandations écrites, il agissait en même temps de façon dynamique auprès de la Cour d'Autriche, essayant, mais sans succès, de pousser Léopold II, puis son fils François II, à sortir de leur attitude méfiante envers le couple royal de France. Regardé avec suspicion par les émigrés de Coblenze, sa position n'était guère confortable.

Se cachant sous l'identité d'un envoyé d'un pays étranger, muni de faux papiers qu'il avait fabriqués lui-même, non sans avoir imité la signature du roi de Suède Gustave III, il avait réussi au péril de sa vie à rencontrer une dernière fois la Reine en février 1792. Sa déception fut grande de constater qu'elle ne voulait pas s'enfuir seule en abandonnant son mari et ses enfants.

Cet enfant, c'était le Dauphin, désormais orphelin, dont il dit, toujours à sa façon prudente et évasive en février 1794, qu'il « continuait à l'intéresser ». Dans la bouche de Fersen, nous pouvons nous en douter : ce n'était pas uniquement une déclaration d'intention...

Jean-Pierre Gautier nous racontera ce que le Temple et son donjon sont devenus après l'enfermement de la famille royale et dans son 'conte d'hiver' traditionnel il nous ramènera aux gaités de l'administration, qu'à la manière de Courteline, il sait si bien nous présenter.

Et comme aimait le dire notre Président Jacques Hamann : *Va pour l'Histoire !*

La Présidente,  
**Laure de La Chapelle**



### Au cœur d'un stratagème de Fersen : la Lettre de Londres

Qui ne connaît la fameuse lettre signée «Axel», découverte à Londres et mise aux enchères dans cette ville en 1923, lettre où Fersen donnerait des nouvelles d'un supposé M. Leroy ? Cette vente fut annoncée dans les colonnes du *New York Tribune* le 30 septembre 1923 par William Manley van den Weyde, qui la citait dans le cadre d'un article au titre accrocheur : *French King's grave beneath a City Park* (Cahier n° 40, Décembre 2008). La Légitimité cite ce document dans son numéro d'avril-mai-juin 1927 en s'empressant de dire qu'il s'agissait d'un faux dauphin américain nommé Louis Leroy et en profite pour entamer le chapitre des substitutions à la Tour du Temple.

D'ailleurs, que veut dire cette date 1792, relevée dans le corps de la lettre ? En voici le texte plus bas, reçu le 3 janvier par Gog (Goguelat, secrétaire de la Reine Marie-Antoinette), reçu le 3 janv 1792, reçu le 3 janv. (3 en-têtes différentes) : « M.Leroy » demeure inconnu en New York et m'écrit qu'il se porte bien et qu'il est heureux. Je serai bien aise de vous voir le mois prochain. Votre tout dévoué Axel ».

reçue le 3 Janv: par Gog:  
 reçu le 3 Janv: 1792.      reçu le 3 Janv:  
 "M. Leroy" demeure inconnu en  
 New York et m'écrit qu'il se porte  
 bien et qu'il est heureux.  
 Je serai bien aise de vous voir  
 le mois prochain  
 Votre tout dévoué  
 Axel.



recu le 8<sup>me</sup> par Gog. cc/sonneur  
 je ne vous envoie qu'un mot ~~quelque~~  
~~par lequel je vous envoie la personne~~  
 qui vous porte celle-cy, vous dira  
 tout et fera connaître notre  
 position telle qu'elle est, et  
 entière confiance, et il la mettra  
 par son attachement, et en raison  
 il porte un mémoire absurde  
 mais que je suis obligée d'envoyer  
 il est essentiel, que l'imp.  
 soit bien persuadé qu'il n'y a  
 pas la un mot, qui soit de vous  
 n'y de notre manière de voir les  
 choses, mais qu'il me fasse  
 pourtant une réponse, comme  
 si il croyoit que c'est la ma-  
 nière de voir, et que je puisse  
 montrer, car ils sont si méfians  
 icy qu'ils exigeroient la réponse



### Qui donc est M. Leroy ?

La date apparente dans le corps de la lettre est « janvier 1792 » : Fersen prit rendez-vous à cette époque avec Goguelat, qu'il rencontrera effectivement le mois suivant à Paris, avant de voir pour la dernière fois la Reine aux Tuileries. Rencontre périlleuse, car Goguelat fut très en retard au rendez-vous et Fersen crut vingt fois être découvert et arrêté.

Il est inutile de faire observer qu'en janvier 1792, le Dauphin était avec ses parents aux Tuileries et qu'il n'y avait sans doute aucun rapport avec un Louis XVII caché sous le nom de Leroy aux Etats-Unis. Oui, mais ...

Relisons – en américain – le texte du *New York Tribune* :

*Louis XVII lived in the Greenwich Village, section of the City, one of the most aristocratic portions of the town in the early part of the nineteenth century, and that, living under the name of Louis Leroy, he grew to manhood, married a society woman and died about the year 1840. He was buried in Old St John's burial ground which landed from Leroy street to Clarkson Street, along Hudson Street.*

*The letter, which has just turned up in London, is dated in the year 1809, which was just one year before the death of Fersen... It is brief and uninteresting, except for his mention of M. Leroy. The letter is written in French and its wording indicates that it is addressed to an intimate friend of Fersen...*

*The letter shows that in 1809 a "M. Leroy", a friend of Fersen, was living incognito in New York, and that he was then in good health. It confirms the old tradition which for many generations has been handed down from father to son.*

Traduction :

Louis XVII vécut à Greenwich Village, un quartier de la Cité, une des plus aristocratiques sections de la ville, dans la première partie du 19ème siècle ; et là, vivant sous le nom de "Louis Leroy", il atteignit l'âge d'homme, se maria à une femme de la « society » et mourut aux environs de l'année 1840. Il fut enterré dans l'ancien Cimetière St John's, qui s'étendait de la rue Leroy à la rue Clarkson, le long de la rue de l'Hudson.

Cette lettre, qui vient juste d'être retrouvée à Londres est datée de l'année 1809, un an exactement avant la mort de Fersen. Elle est brève et manque d'intérêt, excepté la mention de « Monsieur Leroy ». Le texte est écrit en français, et son libellé indique qu'elle est adressée à un ami intime de Fersen. Le paragraphe final qui contient la référence à Leroy se traduit de la façon suivante : « *M. Leroy* » *lives unknown in New York, and he is happy. I shall be very glad to meet you next month... Yours devotedly Axel* ».

Ce texte montre qu'en 1809, un M. Leroy, ami de Fersen, vivait incognito à New York. Et qu'il était en bonne santé. Ce qui confirme une longue et ancienne tradition qui se transmet de génération en génération et de père en fils.

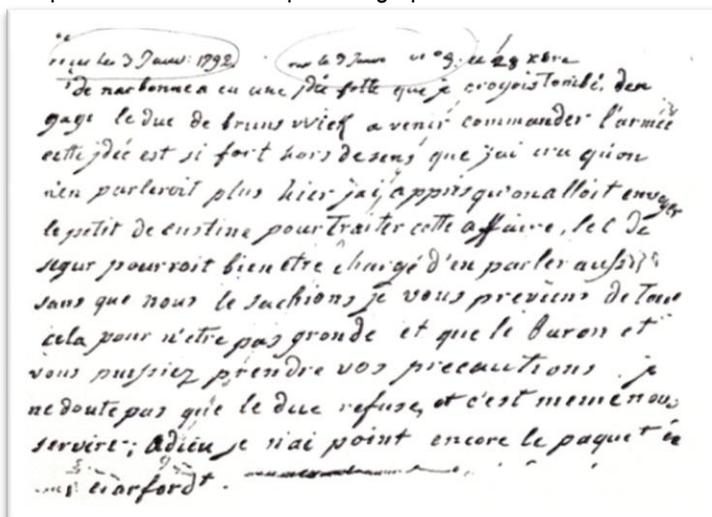


La date de 1809 est donc affirmée sans hésitation par l'article du New York Tribune. Il faut savoir qu'à cette date, le port d'une lettre en Angleterre était dû par le destinataire et soumis à une forte taxe qui équivalait aux trois quarts du salaire d'un ouvrier journalier. L'emploi d'une enveloppe était généralisé, et le paiement du port prouvé par un tampon mentionnant la date d'arrivée et souvent une signature griffonnée par un employé. Malheureusement, l'enveloppe de la lettre de Fersen n'a pas été reproduite par le journal, mais le tampon d'arrivée avec la date subsistait à coup sûr.



### Que signifie alors l'en-tête de 1792 ?

Il n'était pas question pour Fersen que l'on découvre la date réelle de son envoi, et que l'on risque de découvrir l'existence de Louis XVII à la période napoléonienne. Il s'est donc livré à un montage pour faire croire à un envoi pré-révolutionnaire. Fersen, véritable agent de renseignement, était passé maître dans l'art de dissimuler un document compromettant. Il se servit donc de deux lettres de Marie-Antoinette pour fabriquer des en-têtes datables de 1792, grâce au procédé de fac-simile par autographe.



Autographe de Marie-Antoinette (document contenu dans le « Comte de Fersen et la Cour de France », par le Baron de Klinckowström

En voici une recette : « On enduit un papier préparé sur lequel on écrit d'une couche légère d'empois préparé avec de l'amidon, de la gomme et de l'alun. L'encre doit être composée de graisse et de savon, et se délaie dans l'eau chaude. Le noir qu'on y ajoute a pour but de guider l'écrivain dans son travail ». Le résultat était apparemment satisfaisant, ce que montre la reproduction parfaite de la suscription des deux lettres de Marie-Antoinette.



### Que devint la lettre de Fersen ?

La situation de Fersen, grand maréchal de la Cour de Suède, ami et commensal de l'ancien roi Gustave III (assassiné en 1792), se dégrada fortement avec ses successeurs. Sa fidélité à la Couronne fut mise en doute lorsqu'il s'opposa à la guerre de Finlande contre la Prusse voulue par Gustave IV. Le 13 mars 1809, Gustave IV fut renversé par un coup d'état militaire ; mais Fersen fut soupçonné de sympathie pour son fils, le jeune prince Gustav Vasa, âgé de neuf ans, qui perdit alors son titre de prince héritier. Les aléas de la succession suédoise furent à la base des soupçons du nouveau roi Charles XIII et de la rancœur populaire contre Fersen, qui s'achevèrent par sa mort tragique en 1810.



Le Comte Axel de Fersen

Que devinrent ses dossiers, dont beaucoup devaient contenir des secrets d'Etat ? Ce fut son frère Fabian qui en hérita tout d'abord. Il écrit en 1811 à sa sœur Sophie Piper (cité par Evelyn Farr : « Marie-Antoinette et le Comte de Fersen, Correspondance Secrète ») : « *Les manuscrits de mon frère sont déjà en sécurité, car je les ai envoyés dans la bibliothèque de Steninge (château de Fersen). Il n'y a pas eu de liste de faite des papiers d'Axel, car l'examen en sera fait dans deux ou trois jours... Du reste, je sais positivement par ce qu'il m'a dit à moi-même qu'après le 13 mars 1809, il brûla plusieurs papiers...* ».

Fersen craignait sans doute une perquisition, qui eut d'ailleurs lieu après sa mort. Si ces documents disparus concernaient sans aucun doute la monarchie suédoise, on peut penser que Fersen détruisit également tout ce qui rappelait ses activités secrètes, parmi lesquelles il faut bien compter ceux qui auraient pu indiquer le sort du fils de Marie-Antoinette.

Rappelons que dans sa lettre de 1809 envoyée à Londres, Fersen mentionne un écrit reçu récemment de « M. Leroy », écrit qui ne fut pas trouvé dans ses dossiers. Il y eut là aussi un tri et une épuration de tout document qui aurait pu compromettre les secrets de la politique européenne.

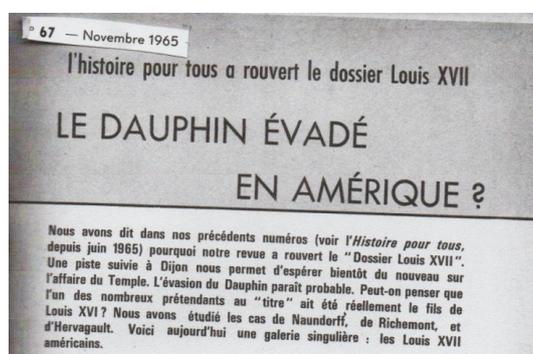
Cet espoir d'une survie d'un petit roi de France, nous le gardons et le garderons toujours vivace. Et comment ne pas voir qu'il réside – c'est un signal faible, mais il a le mérite d'exister – dans une missive de quelques lignes qui nous fait entrevoir le fils de Louis XVI vivant incognito à New York en l'an de grâce 1809 ?



On dit souvent à juste titre : *Testis unus, testis nullus*. N'avons-nous vraiment qu'un seul témoignage de la lettre de Fersen mentionnant M. Leroy ? En mars 1927, la *Légitimité* – organe naundorffiste - publiait in extenso ce document, qui avait été révélé le 30 septembre 1923 dans un article du *New York Tribune*. Et si la *Légitimité* en donnait le fac-simile, c'était pour s'élever hautement contre la date d'un en-tête de 1792, alors que la lettre datait de 1809, et conclure que décidément, le fait était inexplicable et dénotait un faux grossier.

Nous avons, dans une première partie, démonté le stratagème de Fersen, qui voulait par-dessus tout, éviter qu'en ouvrant sa lettre – et les cabinets noirs travaillaient assidûment - on puisse soupçonner l'existence de Louis XVII (alias M. Leroy), aux USA à l'époque de l'Empire. En mettant la date de 1792 et en faisant allusion à un rendez-vous en février de la même année avec Goguelat, on écartait une curiosité dangereuse. C'était fort bien vu : car pendant tout le 19<sup>ème</sup> siècle, et jusque dans les années 1920, personne n'a jamais cité le nom de Leroy ; aucun historien n'en a ouï parler, aucune référence n'en a rendu compte. Il a fallu attendre 1923 pour que ce patronyme et son histoire remontent à la surface, grâce à un article de journal américain.

Les naundorffistes s'étaient empressés d'étiqueter ce nouveau personnage sous le titre « Le faux Dauphin Louis Leroy ». Et pour cause : sa vie n'avait rien à voir avec celle du prétendant Naundorff. Mais l'article du *New York Tribune* fut repris en novembre 1965 dans une étude parue dans « l'Histoire pour tous ». L'auteur en était une certaine Salomé Mandel, qui exposa plusieurs recherches qu'elle avait faites aux USA sous le titre : **Le Dauphin évadé en Amérique ?**



En voici un extrait :

**Un enfant arrive de France** : « ...cet enfant arrive en compagnie de deux adultes ; l'un d'eux, un vénérable abbé catholique, l'autre un homme d'une quarantaine d'années d'allure martiale, s'en allant, à peine débarqué, faire l'acquisition d'une belle propriété où sera installé l'enfant, visiblement souffrant, mais qui, remis entre les mains des meilleurs praticiens de la ville, recouvrera bientôt la santé. Et s'il faut en croire William Manley Van der Weyden, à qui l'on doit ce récit publié le 30 septembre 1923 dans le *New York Tribune*, l'ami fidèle qui avait organisé l'évasion du Temple du petit Roi...n'était autre que le comte Axel de Fersen. Encore des fables ! nous dira-t-on. Peut-être. Seulement, sur la même page du *New York Tribune*, on trouve un billet écrit en français dans (sic) la main de Fersen qui l'avait adressé **en 1809** à un ami et dont voici un extrait : *M. Leroy demeure inconnu en New York et m'écrit qu'il se porte bien et qu'il est heureux. Je serai bien aise de vous voir le mois prochain, Votre tout dévoué Axel.* (Notez les anglicismes et surtout, l'absence des en-têtes de 1792, supprimés sans état d'âme et sans explications par Mme Mandel, qui trouvait, et pour cause, la date de 1792 incompréhensible.).



« Cette lettre, dont on regrette de ne connaître ni le lieu ni la date exacts auxquels elle fut mise en vente à Londres, est-elle authentique ? L'écriture a-t-elle fait l'objet d'une expertise ? Si son authenticité était reconnue par des experts dignes de foi, ce serait peut-être le point final de « L'Affaire Louis XVII ». Car il semble bien que l'enfant, installé en 1795 à Greenwich Village y soit resté pour tout de bon. Il s'y serait marié avec une dame de la société new-yorkaise dont on ne nous donne pas le nom et serait mort relativement jeune, aux environs de 1840. Charles Hemstreet, historiographe du vieux New York, raconte qu'il a pu apercevoir en 1897 (1896), juste avant qu'il ait été livré aux pioches des démolisseurs, le lieu de sa sépulture – une belle tombe en marbre où le nom « Leroy » était surmonté d'une petite couronne – au cimetière aujourd'hui disparu de St John's, rue Hudson. La société historique de New York ne confirme, pas plus qu'elle n'infirme ces données et comme il n'existe, sur Louis Leroy, aucun document, ni au City Hall (Hôtel de Ville), ni au Service des Archives, tous les renseignements ci-dessus ne peuvent donc être accueillis que sous bénéfice d'inventaire. »

Il faut reconnaître à Mme Mandel, qui avait des accointances certaines avec les USA, le mérite d'avoir commencé à faire certaines vérifications historiques.

Reprenons son argumentation :

« Mais si nous hésitons à accepter la solution du « cas Louis XVII » selon les données de *La Tribune*, c'est surtout parce qu'il y avait à ce moment-là à New York, un homme qui en savait long sur bien des choses : Edmond Genêt, dont la mission diplomatique, aussi brève que mouvementée, s'était terminée dès la fin de 1793 par son rappel, un décret d'arrestation et une demande d'extradition qui s'était heurtée au veto de Washington. Il est inimaginable que demeuré en Amérique où il allait bientôt devenir le gendre du Gouverneur Clinton de New York, Genêt dont les deux sœurs Henriette (Mme Campan) et Adélaïde étaient au service de Marie Antoinette, et qui lui-même, fils du chef du Bureau des Traducteurs, avait grandi à l'ombre des palais royaux, il est inimaginable, disons-nous, qu'il n'ait pas tout fait pour s'assurer de l'identité du prétendu Dauphin. »

Salomé Mandel avait parfaitement raison, mais ce qu'elle ne savait pas, c'est qu'Edmond Genêt, en 1818, avait bien révélé en public - mais d'une manière plutôt spéciale - l'existence du Dauphin, comme le rapporta un auditeur, le docteur W. Francis :

« En l'année 1818, il y eut une réception chez le docteur Hosach à New York, à laquelle étaient présents, outre lui-même, le Dr Macneven, le Conseiller Sampson, Thomas Cooper, de Carlisle, le Comte Jean d'Angly (Regnault de St-Jean d'Angély) et M. Genêt, autrefois ambassadeur de France. Au cours de la conversation, le sujet du Dauphin fut abordé, et l'on s'enquit de son sort. A la fin, Genêt dit très distinctement : « *Messieurs, le Dauphin de France n'est pas mort, mais a été emmené en Amérique* ». M. Genêt informa la compagnie que le Dauphin était dans le **Western New York** et que le Ray de Chaumont (spéculateur sur les terrains rachetés aux Indiens) savait tout à ce sujet. » (cf. Cahier 40)

Genêt renvoyait ainsi fort habilement ses auditeurs à l'Ouest de l'Etat de New York, encore occupé par des tribus iroquoises, et où venait d'apparaître opportunément le principal faux Dauphin américain : Eléazar Williams. Lequel, fils légitime ou adoptif d'une famille indienne, allait détourner sur sa personne toutes les recherches sur le destin véritable du fils de Louis XVI aux USA. Nul doute que Genêt suivait en cela les consignes du gouvernement américain. Mais ces consignes, ignorées de Mme Salomé Mandel, le sont encore de la plupart des historiens. Nous commençons à peine à les soupçonner, mais nous en aurons bientôt d'autres exemples.



## Et en Amérique ?

Un correspondant, dont je tairai le nom, historien et chercheur dans les archives américaines, m'a ouvert quelques perspectives dont je le remercie.

Une première observation est déjà révélatrice : « *Je n'ai trouvé aucune réaction américaine à sa mort (la mort officielle de Louis XVII au Temple en 1795), même confidentielle, alors que l'Amérique s'était émue à la mort de son frère en 1789. Certes, les circonstances étaient bien différentes, mais ce pourrait être un indice.* »

Mon correspondant s'intéresse ensuite à la personne d'Aaron Burr, ancien vice-Président des Etats-Unis. (Je rappelle à nos lecteurs que nous en avons parlé dans les cahiers 40 et 55). Burr, dont Washington se méfiait, fut exilé à la suite de son duel avec Hamilton et de sa tentative de créer un état dissident au Mexique et au Texas. Il tenta alors de faire pression sur ses puissants amis francs-maçons européens en leur rappelant « l'exil clandestin du Dauphin », qu'il aurait personnellement « suivi depuis son débarquement aux Etats-Unis ».



Aaron Burr en 1809, par John Vanderlyn

Une historienne américaine, Nancy Isenberg, biographe d'Aaron Burr, révèle que le premier pays où il tenta de s'infiltrer à son départ des Etats-Unis en 1809 fut... la Suède, patrie de Fersen. Il réussit à se faire recevoir par les membres de la « House of Nobility » à Stockholm. Si Mme Isenberg ne révèle pas le véritable but de son voyage, elle raconte qu'une « Swedish acquaintance » (connaissance suédoise), lui remit 1000 marcs d'argent. Pour s'assurer de sa discrétion ? Renfloué par ce don important, Burr, parti ruiné des States, se rendit en France, où il prétendit demander deux ou trois frégates. Il n'entendait pas, paraît-il, diviser les Etats-Unis, mais « développer les mouvements d'indépendance ». Ses propositions n'eurent aucun succès, malgré une tentative auprès de Jérôme Bonaparte, et il finit par déclarer – en français - « *Me voilà prisonnier d'état et presque sans le sou* ».

Nous laissons là ce curieux personnage que nous retrouverons plus tard.



## Un évènement en 1808

par Jean-Pierre Gautier

Le Temple incarnait aux yeux des monarchistes le lieu du supplice de la monarchie et était devenu un but de pèlerinage. C'est pour en freiner l'essor que Napoléon Bonaparte décida de livrer la Tour du Temple aux démolisseurs en 1808. La démolition dura deux ans. L'angle nord de la mairie du 3<sup>ème</sup> arrondissement et la grille du Square du Temple furent élevés sur l'emplacement de la Tour.

À la place du palais du grand prieur fut planté le square du Temple au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il ne reste rien de ce haut lieu de la mythologie révolutionnaire qu'une production considérable d'images qui entretiennent le caractère tragique du lieu. Une plaque a été posée à l'angle de la rue Dupetit-Thouars et de la rue Gabriel-Vicaire, sur l'enceinte d'une école maternelle située à côté de l'École supérieure des arts appliqués Duperré, plaque sur laquelle est dessiné le double plan de l'ancien palais et des rues actuelles, avec la mairie en rouge.



À l'emplacement du donjon, la duchesse d'Angoulême, l'orpheline du Temple, planta un saule pleureur, disparu lui aussi lors de la construction de la mairie du 3<sup>ème</sup> arrondissement et du square du Temple. Aujourd'hui, le contour des tourelles d'angles du donjon sont représentées sur le bitume de la chaussée de la rue Eugène-Spüller par quatre ronds bleus, là où il se dressa pendant près de six cents ans.



Le tracé en bleu des tours du donjon du Temple



On a enregistré, presque heure par heure, toutes les souffrances du roi Louis XVI. Sa femme eut le malheur de rester après lui pendant quelques mois à la tour du Temple, où s'éteignit son fils, dont quelques aventuriers ont vainement tenté d'usurper le nom. Quant à sa fille, elle quitta le Temple à 4h du matin, le 20 décembre 1795, pour être échangée contre les représentants de la Convention Nationale livrés par Dumouriez à l'Autriche.

Après la famille royale, des personnages célèbres y furent enfermés :

**Rivarol**, homme spirituel débauché. Il assista à la journée de Saint-Cloud. Six semaines après, le premier consul le fit enfermer au Temple où il resta deux ans et fut ensuite exilé dans le Gard où il resta jusqu'à la Restauration.

**Duvernes de Presles** (1763-1844), agent aux gages de la monarchie et qui depuis servit la police sous tous les ministères. Officier de Marine, il participa à la campagne d'Amérique. Sous la Révolution, il fit partie de l'agence Royaliste de Paris de l'abbé Brotier et joua un rôle d'intermédiaire entre Louis XVIII et Charette. Arrêté en juin 1797 il est condamné à mort, peine commuée en 10 ans de bagne en Guyane. Le 21 avril 1798, on l'embarque et il ira probablement aux Etats-Unis, bénéficiaire d'une mansuétude suspecte. Il aurait dévoilé des renseignements sur son réseau. Il revient en France et se met en rapport avec le comte d'Artois ce qui le fait arrêter à nouveau le 6 octobre 1803, (pour combien de temps ?) et probablement au Temple.

Le **chevalier d'Aranjo**, ambassadeur du Portugal. « Le Directoire n'ignorait pas cette situation, et néanmoins le chevalier d'Aranjo était venu à Paris pour négocier, avec beaucoup d'or et des diamants du Brésil à foison. Il avait agi, sans doute, fort maladroitement, et comme c'était au temps où les envoyés des États-Unis avaient divulgué déjà une honteuse négociation, le Directoire crut indispensable, par respect pour la pudeur publique, de faire arrêter le chevalier d'Aranjo. On lui prit les 6 millions dont il était porteur, ce qui excita une vive protestation de tout le corps diplomatique alors à Paris. Le Directoire répondit qu'il avait fait arrêter le chevalier d'Aranjo, non point en sa qualité d'ambassadeur, mais comme simple particulier, car il avait violé outrageusement son caractère sacré. A cette insolente manière d'agir, la cour de Lisbonne dut répondre en manifestant son indignation profonde, et le premier ministre, le comte Pinto, négocia plus activement encore avec l'Angleterre ».

**Joseph-Alphonse Esménard**, né à Pélissanne (Provence) en décembre 1769 et mort à Fondi (Italie) le 15 juin 1811, est un poète français. Rédacteur de journaux royalistes, Esménard quitta la France après le 10 août 1792 et voyagea dans toute l'Europe, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en Italie, à Constantinople et en Grèce. Revenu à Paris en 1797, il écrivit dans la Quotidienne mais dut émigrer à nouveau après le 18 fructidor, non sans avoir fait deux mois de prison au Temple. Il revint en France après le 18 brumaire, mais ne tarda pas à partir pour Saint-Domingue comme secrétaire du général Leclerc. Au retour de ce voyage, il fut nommé chef du bureau des théâtres au ministère de l'Intérieur grâce à la protection de Savary, mais il ne tarda pas à repartir pour suivre l'amiral Villaret de Joyeuse à la Martinique. Revenu définitivement en France, il reçut d'importantes faveurs du gouvernement impérial, qui ont donné à penser qu'il avait rendu des services peu avouables : il fut nommé censeur des théâtres et de la librairie, censeur du Journal de l'Empire et chef de division au ministère de la Police. En 1810, il fut élu à l'Académie française. Pour avoir publié dans le Journal de l'Empire un article satirique contre un envoyé de l'Empereur en Russie, il fut exilé quelques mois en Italie. Lors du voyage de retour, il mourut dans un accident de voiture à Fondi, près de Naples. Il est le frère du journaliste Jean-Baptiste Esménard, et serait également le père d'Inès « d' » Esménard, femme peintre, miniaturiste, née vers 1802.



**Joseph Fiévée**, né le 9 avril 1767 à Paris et mort le 9 mai 1839 à Paris, est un journaliste, écrivain, haut fonctionnaire et agent secret français. Fils d'un restaurateur parisien et beau-frère de Charles Frédéric Perlet, il devient imprimeur sous la Révolution, éditant notamment *La Chronique de Paris*, important journal de l'époque où il fait ses débuts comme journaliste. Membre du réseau royaliste de l'abbé de Montesquiou, il doit se cacher sous le Directoire. Il rédige dans la clandestinité un roman sur les valeurs de l'époque et ses remous, *La Dot de Suzette*, qui rencontre un grand succès littéraire en 1798. Il s'adonne ensuite à la politique et se jette en 1795 dans une opposition périlleuse. De 1800 à 1803, il est chroniqueur à la Gazette de France. Cela lui vaut d'être emprisonné sous la Terreur : il correspondait avec les princes réfugiés en Angleterre et fut arrêté en janvier 1799 par ordre de Fouché, il resta dix mois emprisonné et l'organisation d'une contre-révolution le rendit à la liberté. Écroué au Temple sur ordre de Fouché et libéré sur intervention de Roederer à la demande de Bonaparte, il devient l'agent secret de ce dernier, l'informant sur la situation politique du pays et sur celle de l'Angleterre. De 1804 à 1807, il est rédacteur en chef au Journal des débats, qui devient Journal de l'Empire. Titré baron par l'empereur, il est nommé maître des requêtes au Conseil d'État en 1810, puis préfet de la Nièvre de 1813 à 1815. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1812. Rallié à Louis XVIII pendant la Première Restauration, il est révoqué pendant les Cent-Jours. Devenu un des penseurs du parti ultra, collaborateur de la Quotidienne et du Conservateur, il écrit dans le Journal des débats et contribue par l'habileté de sa polémique au succès de cette feuille. Il évolue vers le libéralisme après 1818. Défendant la liberté de la presse, il est amené au Temple, où Casimir Perier lui rend visite. Il collabore au Temps en 1829 puis au National en 1831. Fiévée s'est mué en modéré (peut-être même libéral) avec la publication de son livre *De l'Espagne et des conséquences de l'intervention de l'armée* (1823). De nombreux ultras l'ont condamné à cause de ses opinions contre la guerre. Selon certains, c'est le fait d'avoir été emprisonné pour délits de presse qui l'aurait amené à changer de camp. Joseph Fiévée a vécu dans une relation homosexuelle avec une liberté surprenante pour son temps, bien qu'un Cambacérès, par exemple, se soit trouvé dans une situation similaire.

Des soins divers, mais superflus,  
De Fiévée occupent la vie :  
Comme bougre, il tache les culs ;  
Comme écrivain, il les essuie.  
(Le Pamasse satyrique du dix-neuvième siècle)

Il se marie en 1790, mais sa femme meurt en couches en lui laissant un enfant. Il vit ouvertement avec son ami Théodore Leclercq, rencontré à la fin des années 1790, qui l'accompagne en toute occasion. Quand Napoléon l'envoie en mission en Angleterre, il recueille son ami et son fils chez lui. Lorsqu'il est nommé préfet, il s'installe à Nevers avec son ami : Jean Tulard indique qu'il « transforme son ami en maîtresse de maison faisant les honneurs des salons de la préfecture pour le plus grand ébahissement de ses administrés ». Les deux hommes sont reçus ensemble dans les salons de la Restauration. Tous deux sont enterrés dans la même tombe au cimetière du Père-Lachaise (49e division).

**Jean-Jacques Aymé**, né le 13 janvier 1752 à Montélimar, avocat de profession, il devient procureur général syndic du nouveau département de la Drôme à la Révolution. Il en est député au Conseil des Cinq-Cents de 1795 à 1797, où il est surnommé « Job-Aymé ». Accusé en séance d'être le « chef des royalistes du Midi », il répond avoir « cherché à garantir ma vie et ma liberté » : il provoque une 'bronca' et son éloignement de l'assemblée. Rappelé quelques mois plus tard, il devient même le secrétaire du Conseil, avant d'être déporté après le 18 fructidor. À nouveau rappelé à la suite du 18 brumaire, il est interné à Dijon, d'où il rédige un mémoire sur son exil et se prononce en faveur de Napoléon Bonaparte. Il est nommé par ce dernier directeur des droits réunis du Gers, puis de l'Ain. Il meurt en fonctions le 1<sup>er</sup> novembre 1818 à Bourg-de-Péage.



**François Dominique de Reynaud, comte de Montlosier**, né à Clermont-Ferrand le 16 avril 1755 et mort dans la même ville le 9 décembre 1838, est un homme politique français. Ses colères contre les hommes de son propre camp le rendent inclassable et cachent une pensée profonde et innovatrice qui a posé les fondements d'une droite moderne dépassant le cadre strict de la Contre-Révolution. Élu député suppléant de la noblesse du bailliage de Clermont-Ferrand aux États généraux, le comte de Montlosier y siège à partir de septembre 1789. Député à la Constituante et personnalité du club des Impartiaux, il défend le pouvoir exécutif et ses prérogatives. Il est le premier à conceptualiser la Constitution de 1791 comme une «démocratie royale» impuissante à consolider, impuissante à se stabiliser. Il défend la monarchie avec obstination et talent, participe à la rédaction du journal *Les Actes des Apôtres*. Face à la radicalisation révolutionnaire, il appelle à l'organisation, d'une contre-révolution «bonne et honorable». Il justifie la prise d'armes par les catégories du droit naturel mis en avant par les révolutionnaires eux-mêmes au nom de la légitime défense. En 1791, envoyé en mission par le roi à Coblenz, il est consterné par l'état d'esprit des émigrés. En 1792, il émigre néanmoins du fait de l'évolution des événements qui l'obligent à l'exil ; il combat en Champagne, puis séjourne à Vienne et Londres, où il dirige un journal, *le Courier de Londres*, une des publications de l'immigration. Depuis la capitale britannique, il tente durant le Directoire, de donner un programme politique moderne à la contre-révolution, celui d'une droite libérale et adaptée à la République, donc «modérée». Fasciné par le Premier Consul Bonaparte, il rentre en France en 1800. Il est arrêté à Calais, il fut amené au Temple où il ne resta que peu de temps. Il est sollicité par Bonaparte pour écrire cette fois dans *Le Bulletin de Paris* des articles anglophobes. Fonctionnaire au ministère des Affaires étrangères, puis chargé de faire des rapports sur l'état de l'opinion publique pour le compte de Fouché, avec lequel il était en rapports étroits depuis son exil, Fouché l'aidant alors financièrement en échange de renseignements sur les Émigrés. Montlosier, à la demande du Premier Consul, entreprend une œuvre destinée à fournir des arguments historiques à la réconciliation nationale et à la fusion des élites, mais l'Empereur en interdira la publication. Royaliste de cœur, il se rallie en 1814 et 1815 à Louis XVIII. Il est néanmoins en délicatesse avec la Restauration du fait de son hostilité aux Jésuites et à l'ultramontanisme. Sous Charles X, le comte de Montlosier se montre inquiet, en particulier, des progrès des tendances ultramontaines ; il publie le *Mémoire anticlérical*, contre ce qu'il appelle le parti prêtre, et défendant le gallicanisme. "C'est de la prépondérance ecclésiastique se disant religieuse qu'il nous reste à préserver le Roi et l'Etat", écrit-il de Randanne le 28 novembre 1825 à Chateaubriand que le vicomte nomme "mon fidèle compagnon d'exil". Un ralliement à la monarchie de Juillet lui vaut rang de conseiller général du Puy de Dôme, Louis-Philippe ajoutant en 1832 l'entrée à la Chambre des pairs. Réfléchissant à l'équilibre de la modération et de la violence en politique, il fustige à l'intérieur de son camp les principaux fauteurs de l'extrémisme. Seuls lui seront refusés, à l'ultime moment de sa vie, les sacrements d'un clergé qui n'oublie pas les dures critiques prononcées à son encontre et que le comte n'a pas voulu rétracter. Position qu'il conserva jusqu'à sa mort, puisque son enterrement fut civil.



Comte de Montlosier



**Armand de Polignac** (1771-1847) : « Il débarqua, bientôt secrètement en France, accompagné de son frère Jules, et tous deux furent compromis dans la conjuration de Pichegru et de Cadoudal. Leur procès instruit, Armand de Polignac fut condamné à mort le 9 juin 1804 ; mais sa femme se jeta aux pieds de Bonaparte qui commua la peine en une détention jusqu'à la paix, suivie de la déportation. Le duc fut enfermé avec son frère d'abord au château de Ham, puis à la prison du Temple, ensuite à Vincennes, où le gouvernement le retint au-delà du temps prescrit, comme prisonnier d'État. En 1810 seulement il obtint, à l'occasion du mariage de Marie-Louise, d'être transféré, avec son frère, dans une maison de santé, où ils eurent des relations avec le général Malet. Ayant pu s'évader à la faveur de l'invasion des armées alliées (janvier 1814), ils rejoignirent le comte d'Artois à Vesoul. Celui-ci le fit fondé de pouvoir avec le Comte de Semallé. Le 31 mars suivant, avec son frère, ils pénétrèrent dans Paris, où ils arborèrent le drapeau blanc. Armand de Polignac aurait été chevalier de la Foi ».



Grâce accordée à Madame de Polignac pour son mari, Armand de Polignac, par Napoléon Bonaparte



### Les Marins Anglais

**William Sidney Smith**, plus connu sous le nom usuel de **Sidney Smith**, né le 21 juin 1764 à Westminster et mort le 26 mai 1840 à Paris, est un amiral britannique. Dans les années 60 du dernier siècle et dans les films à grand spectacle, on pouvait voir sur les Champs-Élysées, entre autres les exploits du Capitaine Hornblower d'après les romans de Forester. Je ne sais pas si les réalisateurs de ces films se sont inspirés de la biographie de Sydney Smith, mais en tout cas le récit de ces aventures héroïques aurait pu trouver ses sources dans la glorieuse Royal Navy de cette époque. À la suite de la mise en accusation des députés girondins, le 31 mai 1793, éclate une série d'insurrections à Lyon, Avignon, Nîmes et Marseille. À Toulon, les fédéralistes chassent les jacobins, mais sont bientôt supplantés par les royalistes, encore nombreux dans la flotte de guerre. À l'annonce de la reprise de Marseille et des représailles qui y ont eu lieu, les insurgés, dirigés par le baron d'Imbert font appel à la flotte anglo-espagnole, jusqu'alors croisant au large. Le 28 août 1793, les amiraux Hood et Langara font débarquer 13.000 Britanniques, Espagnols, Napolitains et Piémontais. L'amiral de Trogoff livre alors la flotte et le port à la Royal Navy, contre l'engagement qu'aucun bâtiment français ne sera endommagé. L'armée révolutionnaire entame le siège à partir de septembre : le général Dugommier, commandant les opérations, est assisté du jeune capitaine d'artillerie Napoléon Bonaparte, promu ensuite colonel. Pressés par les bombardements, les Anglo-napolitains exécutent une sortie, le 30 novembre, et s'emparent d'une batterie. Une contre-attaque, menée par Dugommier et Bonaparte, les repousse et le général britannique O'Hara est capturé. Il entame des tractations pour une reddition honorable, avec Robespierre, Le Jeune et Antoine-Louis Albitte. Les bataillons fédéralistes et royalistes sont alors désarmés. C'est à cette date, début décembre 1793, que Sidney Smith parvient à Toulon.



Vaisseaux français brûlant dans le port de Toulon, 1793. Gravure de 1890

Dugommier, La Poype et Bonaparte conviennent de lancer un assaut général dans la nuit du 16 au 17 décembre. Le 16, vers minuit, l'assaut est donné, le corps à corps dure toute la nuit, Bonaparte y est blessé, mais au matin, la position prise, Marmont peut y placer de l'artillerie contre les forts de l'Éguillette et Balaguiet, que les Britanniques évacuent sans combat, le jour même. Pendant ce temps, La Poype prend enfin, les forts du Faron et celui de Malbousquet.



Les alliés décident alors d'évacuer par la voie maritime. Smith, servant comme volontaire, reçoit l'ordre de faire brûler la flotte et l'arsenal avant que ces derniers ne soient capturés. Sidney Smith se glisse dans la ville, incendie le magasin général, neuf vaisseaux de ligne et cinq frégates. Cependant, malgré ses efforts et face au manque de soutien des troupes espagnoles envoyées avec lui, il est contraint de laisser la moitié de la flotte intacte. Bien qu'il ait détruit un grand nombre de vaisseaux français, Nelson et Collingwood, parmi d'autres, lui reprocheront de n'avoir pas réussi à incendier toute la flotte. Ce fait d'armes lui vaut tout de même de recevoir les épauettes de *commandore*. Napoléon, dans ses *Mémoires*, dira : « *Le tourbillon de flammes et de fumée qui sortait de l'arsenal, ressemblait à l'éruption d'un volcan, et les treize vaisseaux qui brûlaient dans la rade, à treize magnifiques feux d'artifice.* »

Le raid sur le Havre et captivité à la prison du Temple (1796-1798) : En 1796, Sidney Smith est affecté dans la Manche et croise le long des côtes de France. Le 17 mars 1796, sa frégate *Diamond*, chargée de quarante-huit canons, se glisse dans l'estuaire de la Seine, surprend un navire corsaire français, le prend mais le vent étant contraire au retour l'empêche de ramener sa prise. Au matin, il est surpris à la pointe du jour par des chaloupes canonnières et par les batteries de la côte, aussi, il est obligé d'amener son pavillon après s'être défendu quelques instants, et fait prisonnier. Sa situation, bien qu'inconfortable, n'avait cependant rien de comparable avec celle du *Chevalier de Tromelin*, émigré royaliste français, qui se trouvait à son bord et qui était menacé d'être fusillé sur le champ, s'il était reconnu. Sidney Smith lui propose donc de le faire passer pour son domestique canadien et d'emprunter le nom de *John Bromley*.

Sidney Smith et son faux domestique sont conduits à Paris et incarcérés au donjon du Temple, Smith attendant d'être jugé pour l'incendie de la flotte à Toulon. Les demandes présentées par l'Angleterre en vue de l'échanger contre des officiers français détenus à Londres sont rejetées. Smith étant en demi-solde à l'époque, les Français ne le considèrent pas comme un ennemi combattant.



Vue de la Grosse Tour de la prison du Temple vers 1795, époque à laquelle Sidney Smith est détenu.

Il est détenu à Paris pendant deux ans, malgré les efforts produits par les royalistes français et les agents britanniques. En 1798, la proposition britannique d'échanger Smith contre le capitaine Bergeret, capturé par Edward Pellew en avril 1796 et détenu depuis en Angleterre, est rejetée. Malgré la vigilance de la police, des dames françaises essayent à diverses reprises de faire évader les prisonniers, mais toujours quelque obstacle imprévu vient déranger leurs plans. Madame de Tromelin, informée de la détention de son mari, vient à Paris, loue une maison près du Temple et paye un maçon pour creuser une communication avec la prison par les caves. Tout semblait assurer le succès quand le bruit occasionné par une chute de pierres répand l'alarme. La surveillance autour des prisonniers est alors resserrée plus étroitement.



Tromelin ayant su se gagner l'amitié du personnel de la prison est laissé libre d'entrer et venir, il peut alors se consacrer à l'évasion de son ami. Après la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797), Sidney Smith est traité avec encore plus de rigueur ; néanmoins le moment de sa délivrance approchait. Un officier français, nommé Phélippeaux, que l'on verra plus tard figurer au siège de Saint-Jean-d'Acre, Charles Loiseau et d'autres royalistes entreprennent de délivrer le commodore. Au moyen des intelligences qu'ils avaient établies avec l'extérieur et d'un blanc-seing volé sur le bureau de Pléville-Le Pelley, ministre de la guerre, que présente au geôlier un danseur de l'Opéra, nommé Boisgirard, qui s'était déguisé en général, les portes de la prison sont ouvertes, le 24 avril 1798, et Sidney Smith monte sur-le-champ dans une voiture qui le conduit à Rouen, d'où il se rend immédiatement au Havre. Là, il embarque, le 5 mai sur un navire de pêche qui le ramène à bord du HMS *Argo*, commandé par le capitaine Bower, en croisière dans la Manche. Débarqué à Portsmouth, il regagne finalement à Londres le 8 mai 1798, où il est reçu par le roi.

Quelques heures plus tard on s'apercevait qu'il s'agissait d'un faux, acheté 60.000 francs-or par Antoine Le Picard de Phélippeaux, officier d'artillerie royaliste français, émigré et passé au service de l'Angleterre, condisciple et rival de Napoléon Bonaparte à l'école royale militaire de Paris en 1785. Le document avait été présenté par un faux commissaire de police et quatre gendarmes déguisés. Edward Pelham Brenton, dans son *Naval History of Great Britain from the Year 1783 to 1822*, affirme que 3.000 livres sterling, données par le gouvernement britannique au ministre des relations extérieures, Charles Delacroix, avaient ouvert les portes du Temple à Sidney Smith et aplani les obstacles jusqu'à la côte. Il ajoute que Lord Saint-Vincent lui a confirmé qu'il avait vu l'ordre du trésor. Dans un article paru en 1999, l'historien Michael Durey abonde dans cette direction et voit dans la libération de Sidney Smith l'œuvre des services secrets britanniques. En 1936, son arrière petite-fille, la princesse de Chimay, révèle que son ancêtre, la célèbre Thérésia Cabarrus, future madame Tallien, avait participé à la bonne issue de cette évasion.



Admiral Sidney Smith



**Capitaine John Wesley Wright** (John Wesley) né à Cork en Irlande le 14 juin 1769, fils d'un payeur général de l'armée. Entré dans l'armée à l'âge de 10 ans comme enseigne dans le 61<sup>e</sup> régiment, il passa l'année suivante dans la marine, et se fit remarquer malgré son jeune âge au siège de Gibraltar. Entré dans une maison de commerce, il passa cinq années à St-Petersbourg, où il apprit à parler couramment la langue russe. Rentré en Angleterre, il se présenta à Sidney Smith, qui le prit comme secrétaire. Il accompagna celui-ci dans sa tentative manquée près du Havre le 17 avril 1796, et tous deux furent faits prisonniers et enfermés au Temple à Paris. Ils parvinrent à s'évader en 1798, et Wright accompagna Sidney Smith dans ses campagnes en Orient en 1798 et 1799. Wright seconda Djeddar-Pacha dans la défense de Saint-Jean d'Acre, où il fut blessé. Elevé au grade de capitaine de corvette, il prit part aux négociations d'El-Arich. Après la rupture de la paix d'Amiens (1803), Wright reçut le commandement d'une corvette et eut pour mission d'entretenir des relations avec les royalistes de l'intérieur de la France. Capturé le 17 mai 1804, il fut incarcéré au Temple et, appelé à témoigner dans le procès de Cadoudal et de ses complices, il refusa de parler et de donner la moindre indication sur ses missions. Soumis à un régime de détention de plus en plus sévère, Wright persista dans son mutisme. A la fin du mois d'octobre 1805, il fut trouvé mort dans sa cellule, la gorge tranchée. La version officielle voulait qu'il s'était donné la mort en apprenant les premiers succès des troupes françaises sur les Autrichiens.



Captain John-Wesley Wright



### Les motifs d'une décision

On peut se poser un certain nombre de questions. Pourquoi avoir attendu 1808 pour ordonner la destruction alors que les principaux complots avaient eu lieu quelques années plus tôt ? Jacques Hillairet, le grand spécialiste de l'histoire de Paris, résume bien l'opinion générale, assez vague au demeurant : « Le donjon devint sous le Directoire une prison d'Etat. Il garda cette affectation jusqu'en 1808, date à laquelle Napoléon, inquiet de l'attachement que certains lui portaient le fit démolir ».

Une déduction logique a conduit la plupart des historiens à justifier la décision de l'Empereur par un souci de légitimité. Les souvenirs de l'Ancien Régime et surtout des traitements indignes infligés à la Famille Royale par les carmagnoles étaient encore très proches et ils se traduisaient non seulement par une curiosité ordinaire de badauds, mais aussi par des dimensions allant de la sympathie à l'hommage. L'inquiétude de l'Empereur dont il est fait mention se rapporte non pas au monument lui-même mais à sa fonction de lieu de souvenir.

Le Directoire fit de la prison du Temple une prison d'Etat. qu'on appelait alors généralement maison d'arrêt. Il paraît que, pour ceux qui n'étaient pas des détenus au secret, le régime fut presque toujours très doux dans cette prison. Les visites y étaient fréquentes et les détenus avaient même pu établir un jeu de paume; ils s'entretenaient eux-mêmes, et le gouvernement attribuait une solde à ceux qui ne pouvaient subvenir à leurs besoins, par exception le concierge ne fournissant ni mobilier ni aliments.

Par l'originalité de ses divers prisonniers, la prison du Temple aurait mérité en soi une notoriété historique, mais ce dernier versant de l'utilité du Temple a bien entendu été complètement éclipsé par le séjour de la famille Royale. En plus de ceux cités plus haut, c'est là que furent enfermés Babeuf et ses co-accusés en 1796, trente-cinq personnes à la suite de l'affaire du camp de Grenelle, puis, après le 18 fructidor, le directeur Barthélémy. Joseph-Alexandre de Ségur, le marquis de Rivière, ambassadeur de France en Turquie, l'administrateur Rémusat et Toussaint-Louverture passent pour y avoir été pareillement détenus. En 1804, la prison du Temple reçut le général Moreau avec Pichegru qui, à cette deuxième incarcération, s'y suicida, version officielle, mais en réalité on peut penser qu'il a été un peu aidé dans cette opération (euphémisme...). Jugé avec le général Moreau, officier de valeur qui trépassera au champ d'honneur, mais dans les rangs de l'ennemi, Cadoudal est condamné à mort le 11 juin et guillotiné à Paris le 25 juin 1804 avec onze autres royalistes. Sa famille est anoblie par Louis XVIII et il est fait Maréchal de France à titre posthume.

A partir de l'an VI, la chapelle de l'Hôtel servit au casernement des brigades de gendarmerie de Paris, destination qui avait pour but de garantir la sûreté de la prison. Mais, le 3 juin 1808, les prisonniers furent transférés au donjon de Vincennes, et le Temple cessa d'être une prison d'Etat. En 1808, le donjon fut mis en adjudication pour démolition par un décret du 16 mars 1808 de Napoléon désireux d'empêcher qu'il ne devînt un lieu de pèlerinage pour les royalistes. Malgré tout, longtemps après ce décret, les pèlerinages s'y succédèrent et on payait au poids de l'or les meubles et même les moindres débris des objets ayant pu servir aux augustes victimes. Le sieur Robert Morel, qui avait acheté le donjon, le 7 octobre 1808, pour 33.100 francs, sous la condition de le démolir, retarda néanmoins la destruction jusqu'en 1811, afin de tirer le plus grand profit du moindre objet témoignant de la présence de la famille royale.

Il n'y eut pas d'édifice élevé sur l'emplacement du Temple. Une barrière en bois mise à la Restauration pour en marquer la place dura jusqu'en 1848.



On ne peut pas dire que les divers régimes qui ont succédé à l'Ancien se soient donné beaucoup de mal pour maintenir le souvenir du Temple, de ses augustes prisonniers, ni même d'un certain nombre de personnages de dimension historique qui ont eu le loisir d'y résider.

A partir du moment où Napoléon eut l'idée d'assurer sa descendance, lui qui jouait avec les trônes de rois comme un enfant avec ses billes, se devait de faire table rase de la longue lignée des Rois de France et d'Espagne entre autres où les Bourbons n'étaient plus au mieux de leur forme (euphémisme...). Les sinistres événements de la 'trop fameuse catastrophe' restant toujours dans les mémoires où se mêlaient à la fois la curiosité, parfois le remord, et un vieux fond d'affectivité, il en résultait encore en 1808 des tentatives de visite, frôlant parfois le pèlerinage, ce qui n'avait pas du tout le don de plaire à 'César' qui était tout sauf un naïf.

« Vous qui rentrez ici laissez toute espérance » (Dante). Ce conseil aurait pu s'appliquer entre autres à Pichegru ou au capitaine Anglais Wright qui s'y seraient suicidés eux-mêmes ou ... qu'on a peut-être un peu aidé ? L'Histoire de France a été souvent émaillée de suicides bizarres dans leur motivation, incitant les chercheurs à dépasser les dimensions de la logique. On se souvient de l'affaire Stavisky dans des circonstances troublantes, tant par le déroulement des faits que de l'identité des enquêteurs. Plus près de nous, la noyade du ministre Boulin, dans 10 centimètres d'eau, laisse le champ à bien des conjectures ! Elle donne aussi, en cas de besoin, aux rédacteurs en chef des journaux la possibilité de remplir leurs colonnes en l'absence d'événements significatifs. Le fameux monstre du Loch Ness, entre les deux guerres a fort bien rempli ce rôle.

Les divers personnels qui viennent déguster leurs sandwiches sur les pelouses du Square du Temple sont loin de se douter du passé historique de ces lieux .La faute en est à l'instruction publique experte dans le maniement de la gomme républicaine et citoyenne : *Nemo auditur propriam suam turpitudinem allegans !!* (Nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude)



Et si on restituait le Temple à sa place ....



Conte d'Hiver  
**Un ordre du jour explosif**  
 par Jean-Pierre Gautier

### **Une curieuse assemblée**

On prend les mêmes et on recommence. Dans nos modernes assemblées parlementaires, depuis bien longtemps, on joue aux quatre coins. La règle restant la même, sauf que les bambins de la comtesse de Ségur sont remplacés par de vieux messieurs barbichus. En tout cas, beaucoup d'entre eux ont eu bien du mal à se faire élire et, à cette fin, ont eu recours à des moyens pas forcément illégaux, mais dont la rigueur morale reste à démontrer. Comme ce membre de la très honorable confrérie des bouchers qui ne manquait jamais de donner gratuitement quelques friandises pour leurs chats à ses clientes d'un certain âge et néanmoins électriques. Au bout du compte, il fut élu et pas plus mauvais que les autres ! Autre exemple si l'on peut dire, le Monsieur qui en sait long et qui brûle d'apporter ses révélations à la presse, sauf si, bien entendu, les gens en place lui en font une belle sur leurs listes. S'avancent aussi « vêtus de probité candide et de lin blanc » de vieux routiers de la politique avec des valises bien chargées d'une expérience de sous-fifres, qui sous les apparences de Chimène, présenteraient plutôt le bilan d'Agrippine.

A côté des ennuyeux économistes distingués et autres technocrates qui nous abreuvent de discours abscons, de courbes à refaire le monde et qui pour autant n'ont jamais réussi à augmenter d'un liard leur propre fortune, on trouve aussi, en moindre quantité hélas, des tribuns nostalgiques de la terreur, qui nous refont du Danton ou du Robespierre, à vil prix certes mais avec lequel leurs collègues, beaucoup moins cultivés pour la plupart seraient bien incapables de rivaliser à ce niveau. Depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, une autre catégorie fait entendre sa voix, et comme dans le Barbier de Séville, c'est d'abord rumeur légère, etc., etc., puis l'amplification grandit.

Le féminisme s'insinue partout, veut avoir des clartés de tout. La parité s'installe dans les métiers et les institutions avec des résultats inégaux destinés à s'améliorer, pro tempore, ou pas.

Pour coordonner les travaux de cette assemblée composite, dompter les excités, réveiller les endormis, tenter d'obtenir des résultats positifs, un peu à la façon des artilleurs de jadis qui ne savaient pas trop ce qu'il advenait de leurs projectiles après plusieurs kilomètres, il était indispensable de pouvoir compter sur un président fin négociateur et en même temps de nature à faire respecter son autorité. Dans le genre, nous avons été gâtés et depuis des années, nous avons vu se succéder au perchoir des personnalités aux talents différents, dans l'ensemble assez efficaces.

Or cette année-là, la fonction était occupée par un éminent personnage, édile d'une grande ville en plus, et surtout exemple manifeste de la bonne cuisine française alliant à la fois l'image du père noble des vaudevilles avec celle du bourgeois sûr de lui. Voyant approcher à grands pas ces fêtes de fin d'année qui outre un certain nombre de libations roboratives, permettent de faire voter dans la foulée, en catimini des textes pas toujours très populaires, le digne président ne se doutait pas des complications qu'allaient lui assurer la perversité de ses services.

### **Un licenciement mal digéré**

Depuis des années, dans les bureaux de la commission des lois, Monsieur Derien, en un mot, gagnait péniblement sa vie en rédigeant des textes qui pour la plupart n'étaient même pas lus et qui après avoir été soumis au regard bienveillant du sous-chef de service, puis du chef-adjoint, puis du chef de service, finissaient leur brève carrière dans sa corbeille à papiers, nec plus ultra du classement vertical



Ses textes soignés, émaillés de citations latines et de références littéraires jadis évidentes, n'avaient plus le don de plaire à cette nouvelle génération sélectionnée par les mathématiques, passionnée d'informatique, mais ignorant totalement l'histoire de leur pays, ses particularités, voire sa langue ! A force de rejets, de critiques acerbes, de moqueries, beaucoup de responsables de service commencèrent à penser qu'il était temps de se débarrasser d'un fardeau obsolète, si bel et si bien que Monsieur Derien fut convoqué chez le responsable du personnel. Il espérait une bonne nouvelle car, depuis des années, la période d'augmentation de salaires s'était régulièrement conclue pour lui par un vide sidéral.

L'entretien commença bien ; on le fit assoir, puis après des considérations d'ordre général sur le temps qu'il faisait, on en arriva aux choses sérieuses. Il fut question de sa date d'entrée dans la carrière, tout de suite après les bouleversements de la Seconde Guerre Mondiale, de ses longues et dévouées années de service jamais interrompues par des arrêts maladie, de la qualité de son style, ainsi résumée par un connaisseur : « Vous êtes bon pour arranger les mots ».

Cette première partie laudative du discours allait être suivie d'une seconde beaucoup moins agréable. Il fut alors question de la fuite du temps et des lois qu'elle impose, de l'évolution de la société, des dures obligations nouvelles qui en découlent. Cette dérive philosophique, à la fois rétrospective et antalgique, inquiéta Monsieur Derien qui souhaitait qu'on en vint enfin au fait, au motif réel de l'entretien. Cette conclusion tant désirée tomba sur lui comme un ouragan, un cyclone imprévu qui le laissa pantois : nous avons décidé de vous licencier, mais avec vos longues années de travail vous toucherez une bonne moyenne petite retraite, qui vous permettra enfin d'aller à la pêche ou d'entreprendre d'autres activités modestes. Monsieur Derien se fichait bien de la pêche et des activités halieutiques en général, d'autant qu'il détestait le poisson. Quant au reste il ne lui restait que peu de perspectives. Le golf, l'équitation, le bridge étaient au-dessus de ses moyens. Le sport se résumait pour lui à la marche quotidienne pour aller faire les courses, ou de temps en temps à des visites à la bibliothèque municipale.

Monsieur Derien fut accablé par ce coup du sort même s'il l'avait un tantinet prévu. On lui laissait un mois pour faire ses valises. Au cours des premières nuits blanches qui suivirent l'événement, il eut le temps de réfléchir à l'évolution de son destin, la cruauté des gens en place, la loyale fidélité pas du tout récompensée, etc.

Comme dans le vieux cantique, « trois anges sont venus ce soir m'apporter de bien belles choses ». Et quelque fût l'origine des anges en question leur apport consista en une superbe idée de vengeance que Monsieur Derien eut tout le temps de concrétiser avant de partir.

### **Préparation des ultimes décisions de l'année**

La fin de l'année approchait à grands pas et, entre Noël et le jour de l'an, il s'agissait de boucler la session parlementaire. A cette fin les divers services s'affairaient. Comme d'habitude il fallait faire passer des textes souvent impopulaires, mais que bien des députés fatigués par la recherche des cadeaux ou les réceptions fréquentes en cette période de l'année se feraient un plaisir de voter sans y regarder de trop près, dans une douce et majestueuse somnolence.

A la clôture de la session, le président plus solennel que jamais se devait de prononcer un pompeux discours célébrant les valeurs de la république : la liberté sous ses divers aspects, à encourager quand elle tendait vers la licence, mais par contre la liberté de pensée un peu suspecte, trop souvent affectée du fait de l'hydre de la réaction, de l'égalité pas trop évidente pour les sans-abris, de la fraternité partout visible sauf dans les familles.



Les principaux textes avaient été examinés, contrôlés sur la forme et le fond, et enfin après avoir été passés au crible des nombreuses moulinettes hiérarchiques, parcours ultime de cette course d'obstacles, allaient s'empiler dans un bureau à part sous l'étiquette : Prêts à la lecture.

Monsieur Derien qui avait encore un mois à souffrir occupait son temps comme il le pouvait : lecture de journaux, fabrication laborieuse de cocottes en papier, de bateaux, de chapeaux de gendarmes, etc. Mais une petite idée lui trotait dans la tête avec la volonté vengeresse de créer une belle pagaille lors de la lecture des ordres du jour : comment mettre sur la table des problèmes que les politiciens s'étaient toujours refusés à évoquer ? Au plan de la rédaction, cela ne posait pas de problèmes pour Monsieur Derien ; par contre pour la réalisation pratique c'était une autre histoire. Il s'agissait de truffer les textes de propositions insolites destinées à troubler la stabilité des convictions républicaines, comme on instille des bâtons de dynamite dans les obstacles montagneux.

Monsieur Derien réussit sans problèmes à s'introduire dans la pièce des travaux finis destinés à la lecture et eut tout le loisir de rajouter quelques propositions incendiaires. Après tant d'années de frustration, c'étaient ses cadeaux de Noël. Ils se présentaient sous forme de propositions de lois que Monsieur Derien réussit à incorporer dans les parapheurs.

### **Des propositions qui sentent le soufre**

#### I

La république reconnaît enfin ses crimes qui pour bien des années la placèrent en dehors de la civilisation parmi lesquels :

- le parricide avec l'assassinat du Roi Louis XVI,
- l'exécution systématique des principaux membres de la Famille royale dont la Reine et Madame Elisabeth,
- La disparition et l'effacement postérieur du petit Louis XVII,
- Le génocide Vendéen,
- L'exécution de milliers de personnes innocentes sous des prétextes revêtus des oripeaux de la justice et l'innombrable quantité des meurtres anonymes,
- Le vandalisme sous toutes ses formes, ayant privé la France d'une partie importante de son patrimoine.

#### II

Reconstruire place de la Bastille, une jolie prison pour y accueillir les prévaricateurs divers qui continuent à pulluler dans les institutions.

#### III

Rétablir le bagne pour l'assortir aux peines les plus graves et débarrasser la société d'individus prêts à récidiver.

Le jour venu, Monsieur le Président en vint à prononcer un discours qu'il n'avait pas du tout souhaité, surtout pas son préambule, en complète contradiction avec la suite : « Elevons-nous sur les ailes de la démocratie et de là contemplons les merveilleux effets de la république. Certes, il y a encore des progrès à faire, pour atteindre le niveau de sérénité de nos amis anglais rompus à la pratique parlementaire. Mais dans un pays où les conflits commencent à la maternelle et se terminent dans les maisons de retraite, où le voisinage passe souvent du copinage à la guerre civile, où le travail est considéré comme un châtement et la hiérarchie détestée dans le peu qui lui reste d'autorité dans l'attitude contradictoire avec la plupart des nations civilisées qui évoluent sans trop de problèmes au gré du temps, alors qu'en France, depuis 'la trop fameuse catastrophe', les changements se font au prix de secousses périodiques, de révolutions et de leur forme bénigne l'émeute, c'est une sorte de miracle que le suffrage universel parvienne à contenir les instincts naturellement mortifères d'une population qui est tout sauf paisible ».



Après ces bonnes paroles, le président commença à énumérer les diverses propositions qui en général ne posaient pas de problèmes, mais qui en la circonstance grâce aux bons soins de Monsieur Derien conduisirent à un beau dérapage.

La première proposition portant sur les repentances diverses suscita d'abord de la surprise qui fit rapidement place à la rage. Sur les divers bancs de l'assemblée les réactions étaient mitigées.

A droite, toujours à la pointe de la culture, on entendait les questionnements suivants « C'est quoi ce truc ? Il est question de quoi ? Sommes-nous encore en république ? Je croyais cette vieille affaire réglée ! C'était qui ces gens là ? ». Pour les plus jeunes qui avaient suivi un cursus laïque et obligatoire, entre les gaulois révolutionnaires (déjà) et la prise de la Bastille, il n'avait pas dû se passer grand chose.

Au centre, qui mérite bien son surnom de marais, on jouait une fois de plus au clavecin bien tempéré : cette question est fâcheuse, car dans son contenu il y a du faux et en même temps un peu de vrai. On a bien fait de la poser, et en même temps il aurait mieux valu s'en abstenir.

Enfin à gauche, quand la question finit par être comprise, ce fut le scandale. La bonne vieille légitimité était remise en cause. Au milieu des hurlements, le responsable de groupe demanda impérativement le retrait de ce texte réactionnaire.

La seconde proposition fut mieux accueillie, car elle se rattachait à une nouvelle tendance qui consistait à reconstruire des édifices notoires du passé. On excluait bien sûr l'idée de reconstruire la Bastille, mais par contre les écologistes auraient bien considéré d'un œil indulgent la reconstruction de la tour de Babel pour en faire un monument à la gloire de l'internationalisme, du métissage, etc.

L'autre versant de la proposition n'éveilla aucun écho. Il était de notoriété publique que les députés, incorruptibles, au moins autant que Robespierre, n'avaient jamais rencontré aucune difficulté légale ou morale, à part des cas rarissimes qui pouvaient se compter sur les doigts de la main (d'un mille pattes...).

La dernière proposition sur le rétablissement du bagne fut très mal reçue en général, car elle s'opposait à la réhabilitation des criminels qui, si l'on en croit certain syndicat de magistrats, est beaucoup plus importante que l'indemnisation des victimes ou même de la moindre compassion à leur égard.

### **Fin de séance**

Monsieur le Président, encore sous le charme digestif d'un excellent repas, ne s'aperçut pas tout de suite de la bizarre originalité des textes qu'il avait proposés à l'assemblée et que Monsieur Derien, expert en la matière, avait su incorporer dans l'ordre du jour, mais quand il finit par « percuter », comme disent les artilleurs, sa colère fut terrible.

La séance fut levée immédiatement et déclarée nulle et non avenue.

Convocation immédiate des services. Renvoi immédiat des responsables du service qui n'avaient rien vérifié, et pour cause, et laissé passer les abominations de Monsieur Derien. En fin de compte, il fut demandé à Monsieur Derien, pour le temps qui lui restait, de tenter de retrouver le responsable de ce gâchis. Mais à son grand regret il ne trouva rien.



Si un nouveau chercheur persévérant avait l'idée de consulter les registres de l'assemblée, il ne trouverait plus, à la date fatidique, que la trace que de deux pages arrachées. Le président, retraité depuis longtemps, prétextait une perte de mémoire, si on l'interrogeait sur son passé professionnel, et quand la question pour mille raisons ne lui plaisait pas, il faisait le sourd.

Quant à Monsieur Derien, il a disparu, comme une ombre dans le brouillard, comme la Justice en France.

